



En bref :

Chaque année le paiement d'une cotisation est demandé pour chaque enfant inscrit dans l'Unité. Celle-ci permet notamment de payer les assurances et le support (formation des animateurs...) dont nous bénéficions via notre fédération « Les Scouts ». La cotisation contribue également au financement de l'Unité. En 2022 l'Unité a développé une nouvelle formule pour fixer le montant de ses cotisations. Cette réflexion était au programme du contrat d'unité 2021-2023 et a été validée par le Conseil d'Unité (composé du staff d'Unité et de tous les animateurs de l'Unité). On vous explique tout ci-dessous !

Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation demandée pour chaque enfant comporte :

- une partie fixée par notre fédération « Les Scouts ». Elle est reversée par l'unité à la fédération et couvre l'assurance des enfants ainsi que le financement de nombreux services proposés par la fédération à ses membres (formation d'animateurs, création de supports pédagogiques, publication de revues...);
- une partie fixée par l'unité. Elle reste dans l'unité et contribue à couvrir une partie des frais liés à son fonctionnement (achat de matériel, entretien des locaux...).

La fédération applique un tarif dégressif pour fixer sa partie de la cotisation, en fonction du nombre d'enfants inscrits par un même ménage (voir dans le tableau ci-dessous). Concernant la partie fixée par l'Unité, la réflexion prévue dans le contrat d'unité 2021-2023 a abouti aux décisions suivantes :

- à partir de 2022-2023 la partie de la cotisation demandée par l'unité est fixée par enfant et suit le même principe de dégressivité que celui suivi par fédération ;
- les tarifs (par enfant) pour 1, 2 et 3 (ou plus) enfants inscrits par un même ménage correspondent à respectivement 30€, 25€ et 20€ en 2021.
- ces tarifs 2021 seront indexés chaque fois que la fédération indexera les siens (en suivant le même index que celui de la fédération) ;

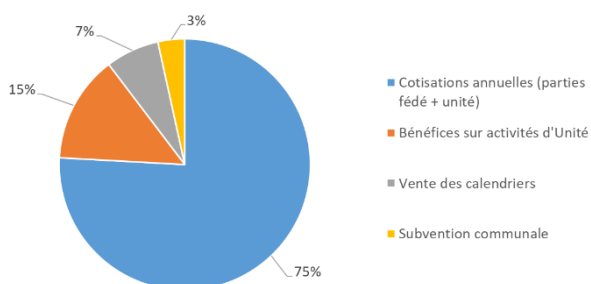
Par ailleurs, il a été décidé que les animateurs ne payent que la partie de la cotisation fixée par l'unité. En effet, les animateurs trouvent important qu'ils participent au financement de l'unité comme les autres membres de l'unité, mais estiment qu'en tant que bénévoles leurs frais d'assurance et de formations doivent être pris en charge par l'unité.

Tarifs par enfant (2023-2024)	Partie fixée par la fédération	Partie fixée par l'unité	Total
1 enfant inscrit	52,75 €	34,6 €	87,4 €
2 enfants inscrits	41,75 €	29 €	70,8 €
3 enfants (ou plus) inscrits	35,25 €	23,1 €	58,4 €

Notez que si vous avez d'autres enfants inscrits auprès d'Unités de notre fédération (ou auprès de la GCB), ils pourraient être pris en considération dans le calcul de la partie de votre cotisation fixée par la fédération. Si vous êtes dans ce cas n'hésitez pas à nous contacter.

Quel est le budget annuel de l'Unité ?

Le budget annuel de l'unité est d'environ 14000 EUR. Il est financé comme montré ci-contre.

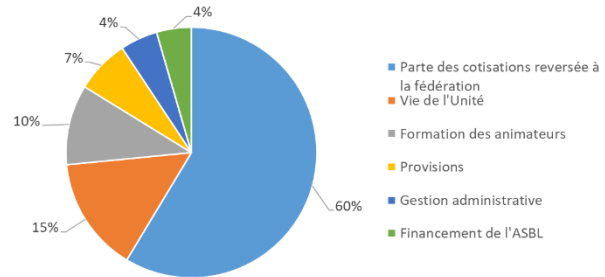


Les cotisations représentent la principale rentrée financière de l'unité. Les bénéfices réalisés sur nos activités telles que la fête d'Unité ou le Quizz d'Unité, ainsi que la vente des calendriers scouts représentent également une importante source de financement pour l'unité. Enfin, la commune nous apporte une modeste mais précieuse aide financière (en plus de son aide logistique à différentes occasions).



Les cotisations à la 64BW

Ce budget est géré par le staff d'Unité et utilisé pour organiser le fonctionnement global de l'Unité. Il est utilisé comme illustré ci-contre. Comme expliqué ci-dessus, la partie des cotisations versée à la fédération couvre les assurances et plusieurs services dont nous bénéficions pour former nos animateurs et fournir des activités de qualité. Les dépenses associées à la « vie de l'unité » concernent les goûters donnés



aux enfants lors des activités d'unité (journée de passage, de Saint-Nicolas etc.), l'achat de matériel pour nos sections, la prise en charge de certains repas lors de réunions du Conseil d'Unité, etc. Les dépenses relatives à la formation des animateurs représentent notamment les frais couverts par l'unité lorsqu'ils vont en formation et l'organisation chaque année par le staff d'Unité d'un week-end de formation avec eux. Les frais de gestion administrative correspondent essentiellement au paiement de la plateforme Assoconnect que nous utilisons pour gérer les données de l'Unité et aux frais relatifs à la gestion de notre site Internet. Enfin, une partie du budget cofinance notre ASBL « Les Tumuli de Noirmont » responsable de la gestion de nos locaux. Chaque année l'unité épargne aussi un montant raisonnable (« Provisions ») pour faire face à des frais ultérieurs (voir quelques exemples ci-dessous pour 2021-2022) ou des imprévus.

Financement des réunions spéciales, week-ends et camps

Le budget présenté ci-dessus ne finance pas les frais de participation de vos enfants à certaines journées spéciales, aux week-end ou aux camps. Pour ces activités, les staffs des sections vous demanderont une contribution aux frais le moment voulu. Nous faisons de notre mieux pour veiller à une certaine cohérence dans les participations demandées par les sections (par exemple pour le prix des camps). En cas de souci ou de question, n'hésitez pas à contacter le staff d'unité.

Investissements importants en ces dernières années

Les comptes de l'unité ont été bien gérés ces dernières années (merci notamment à nos prédécesseurs !) et les provisions réalisées nous ont permis d'investir depuis 2022 notamment dans les postes suivants :

- L'achat de 3 tentes canadiennes et 1 tente SNJ (montant total : 3500€). Cette dépense était nécessaire pour soutenir le développement de notre nouvelle troupe !
- La rénovation des toilettes sur le site de l'unité (montant total : 2200€). Cette dépense n'était vraiment pas du luxe !

D'autres sources de financement pour soutenir nos projets !

Chaque année nous cherchons des sources de financement supplémentaires pour continuer à développer l'unité en respectant les valeurs scout. En 2021-2022 nous avons par exemple :

- Obtenu un financement par la région wallonne (Programme « Objectifs Développement Durable ») de 2000€ pour la plantation d'une haie autour des locaux, la plantation d'arbustes fruitiers et la construction de nichoirs et d'un abri à vélo. Ce projet a été terminé en 2023.
- Obtenu un financement de 5000€ pour la rénovation des planchers de nos locaux (cela devient urgent). Les travaux sont encore en cours. Nous espérons terminer le nouveau plancher du local éclairé avant cet hiver.

N'oublions pas le plus important : le scoutisme est un mouvement bénévole par les jeunes pour les jeunes, basé sur l'entraide et la solidarité ! Une quelconque difficulté financière ne doit jamais être un frein à la participation à nos activités. Nous restons toujours disponibles pour trouver des solutions à ces éventuelles difficultés, en toute discrétion ☺